



CATÉGORIE DES CLAUDES TECHNIQUES PARTICULIÈRES
COTÉ REVÊTEMENTS MURAUX HYGIÈNE

PANNEAUX FRP FPS W/FIRE

POSE HORIZONTALE · ÉPAISSEUR 1,7 MM

PERFORMANCES & CONFORMITÉ DU PANNEAU



HACCP



RÉSISTANCE
FEU B-S1,D0



APPROVED
AUDIT IFS



WATERPROOF
NON POREUX



RÉSISTANCE
CHIMIQUE



ANTIBACTÉRIEN
ANTI-BIOFILM



NETTOYABILITÉ
LESSIVABLE



RÉSISTANCE
AUX CHOCS



CONTINUITÉ
SANS NICHE

Le présent lot comprend la fourniture et la pose de panneaux muraux hygiène en polyester renforcé de fibres de verre (FRP), à surface lisse non poreuse et antibactérienne – modèle **FPS W/Fire épaisseur 1,7 mm** – destinés à la réalisation d'une enveloppe murale sanitaire continue en locaux à environnement critique.

Les travaux comprennent notamment :

- Fourniture des panneaux FRP FPS W/Fire
- Découpe et ajustage sur mesure
- Collage en plein sur support préparé
- Traitement des jonctions horizontales par plat inox
- Traitement des angles entrants et sortants
- Réalisation des joints sanitaires
- Nettoyage et mise en conformité avant réception

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES



L'entreprise devra :

- Vérifier la conformité des supports avant intervention
- Signaler toute non-conformité au Maître d'Œuvre
- Respecter les prescriptions du fabricant (panneaux et colles)
- Assurer une parfaite étanchéité périphérique
- Garantir l'absence de niches bactériennes

EXIGENCE

Les travaux devront être conformes aux exigences applicables aux locaux hospitaliers à contraintes sanitaires renforcées (hygiène, désinfectabilité, continuité des surfaces).

— Panneaux FRP FPS W/Fire épaisseur 1,7 mm

PRESCRIPTION DU MODÈLE

Le type de panneau prescrit est un **panneau FRP** (stratifié verre-polyester). La famille FRP regroupant de nombreux modèles aux épaisseurs, aspects et caractéristiques techniques variables, le modèle imposé au présent lot est le **FPS W/Fire** : aucune substitution par un autre panneau FRP ne sera admise sans validation écrite du Maître d'Œuvre.

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT PRESCRIT	
Type de panneau	Panneau composite FRP renforcé fibres de verre, standard couleur blanc
Modèle prescrit	FPS W/Fire
Épaisseur	1,7 mm
Poids surfacique	≈ 3,20 kg/m²
Couleur	RAL 9016 (autres teintes sur demande, à partir de 360 cm²)
Dimensions	1200 mm x 2500 mm jusqu'à 3000 mm de large et jusqu'à 2400 mm de long
Réaction au feu	Euroclasse B-s1,d0 (EN 13501-1)
Conductivité thermique	0,065 W/m·K (ISO 8302)
Résistance diffusion vapeur (μ)	50 000 – 90 000 (EN 12086)
Plage de température	-20 °C à +50 °C
Résistance chimique	Bonne tenue aux acides, bases et sels
Absorption d'eau	< 1 %
Isolation électrique	Élevée (non conductrice)
Compatibilité alimentaire	Conforme à la directive 2002/72/CE
Teneur en styrène libre	< 1 % (EPA 8015D)
Surface	Lisse et mate, sans gelcoat – non poreuse
Entretien & conformité	Faible entretien · HACCP / IFS · 100 % recyclable

Les supports devront être :

- Plans, secs, sains et cohésifs
- Propres et dépoussiérés
- Parfaitement finis — bandes et enduits poncés en cas de plaques de plâtre

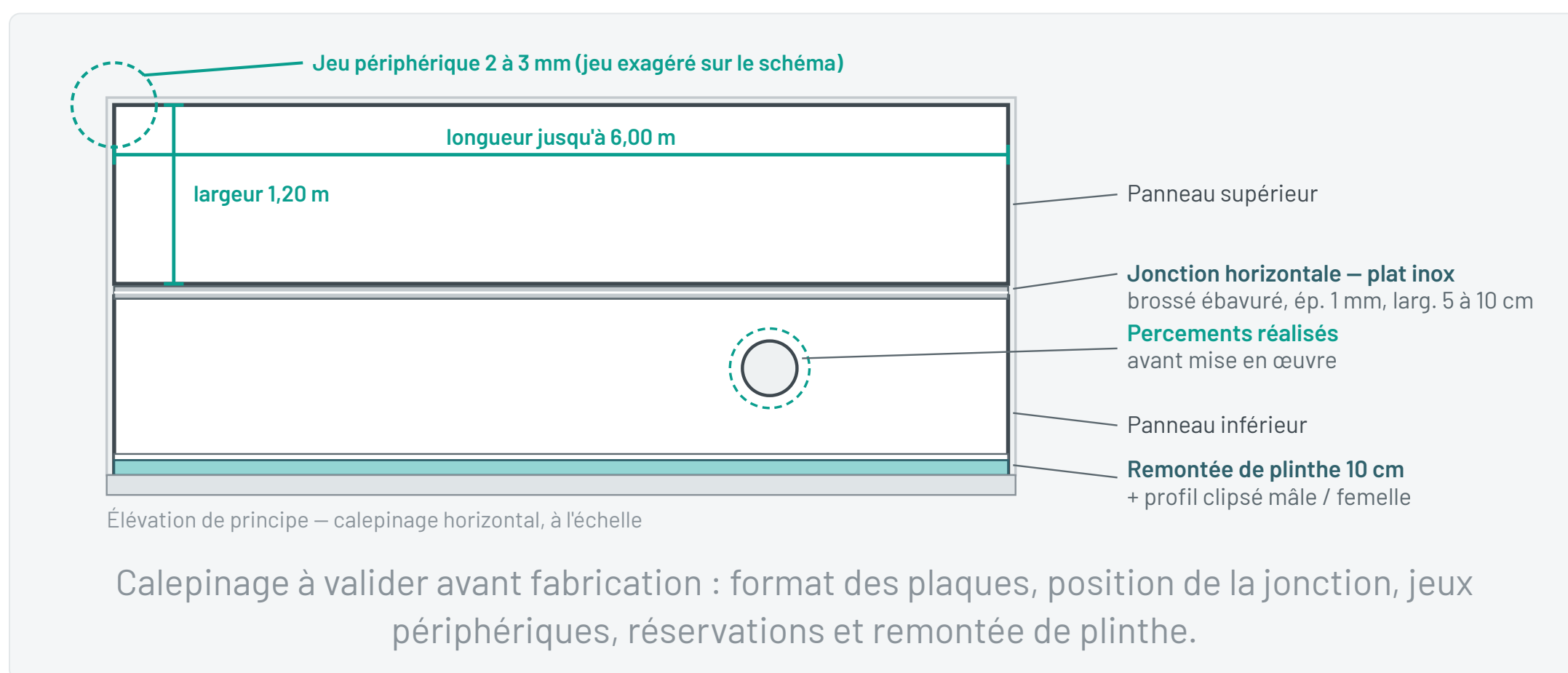
Tolérance de planéité conforme aux DTU en vigueur. Tout support humide, friable ou présentant des traces de rouille nécessite une préparation préalable obligatoire.

U5 CALEPINAGE — DÉCOUPE ET PRÉPARATION

Le calepinage sera établi par l'entreprise et soumis à la validation du Maître d'Œuvre **avant lancement de la fabrication**. Il fixe le format des plaques, la position de la jonction horizontale, les jeux périphériques et l'ensemble des réservations.

- Découpe à la scie circulaire, lame fine adaptée au stratifié
- Percements et réservations réalisés avant mise en œuvre
- Jeux périphériques : 2 à 3 mm
- Préparation en centre de découpe privilégiée : limitation des coupes sur site

Les chants devront être nets, sans éclats ni défauts. La face décorative sera orientée vers le haut lors de la découpe, en avançant lentement afin d'éviter les éclats.



Pose horizontale par collage en plein :

- Pose du premier panneau en partie basse, en butée
- Encollage par cordons verticaux de ± 8 mm, espacés de ± 5 cm
- Premier et dernier cordons positionnés **en bordure de plaque, à moins de 1 cm du bord** ; espacement de 5 cm respecté pour tous les autres cordons
- Pose immédiate après application de la colle
- Marouflage du haut vers le bas
- Pression uniforme garantissant un contact intégral
- Panneau supérieur posé selon le calepinage validé

COLLE PRESCRITE
 Utilisation impérative de la colle de fixation **FPS GLU600S** / poche de colle souple de 600 ml : mastic mono-composant à très haute performance mécanique, spécialement destiné au collage souple et à l'étanchéité de nombreux matériaux.

La colle devra être appliquée en cordons **toujours verticaux** de ± 8 mm d'épaisseur, espacés de ± 5 cm, de haut en bas sans discontinuer. Consommation indicative : environ 1 poche/m².

Cordons de colle verticaux – dos du panneau

< 1 cm (bord) 5 cm < 1 cm (bord)

Encollage en cordons verticaux : premier et dernier cordons en bordure de plaque, 5 cm d'entraxe pour les autres.

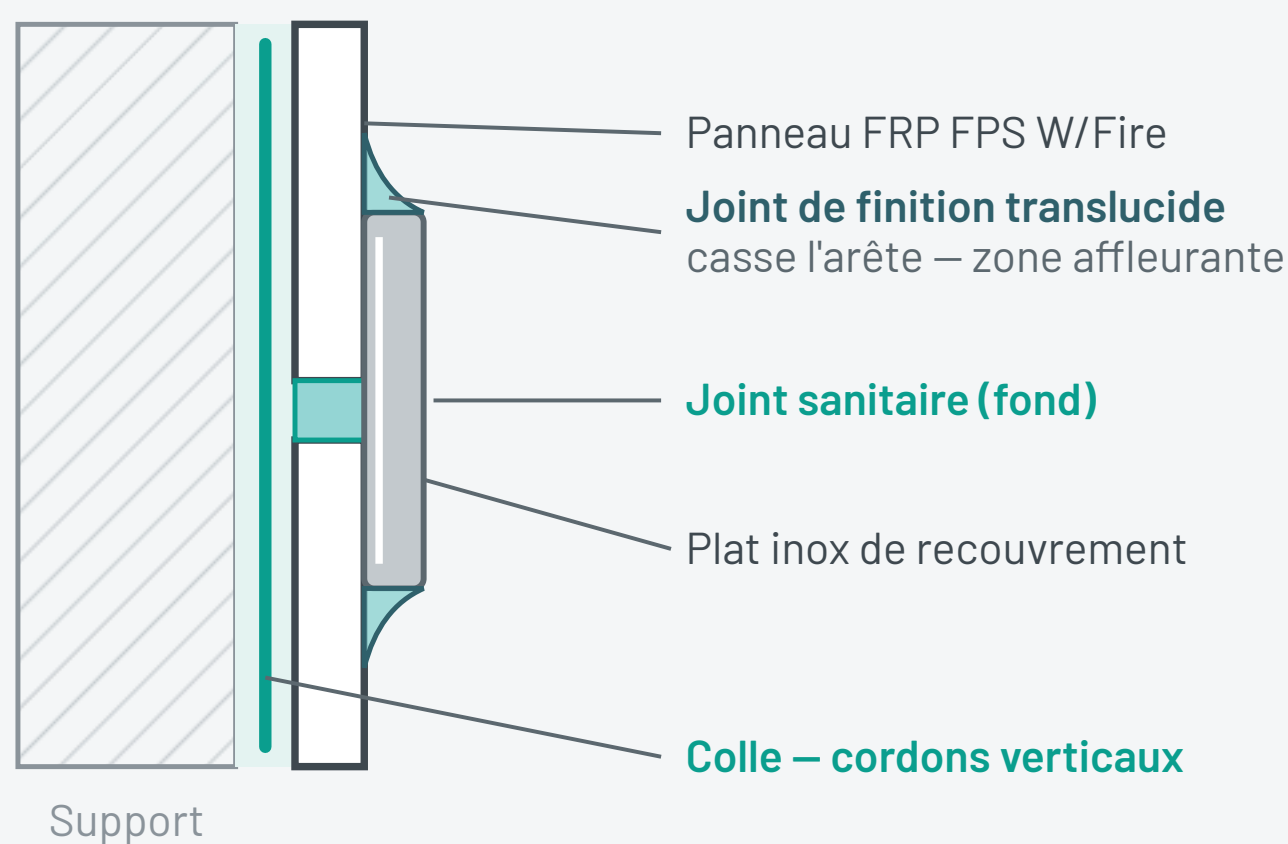
En cas de coupe en largeur, la coupe sera positionnée au droit de la jonction horizontale. Aucune poche d'air ni défaut d'adhérence ne sera toléré.

IMPÉRATIF
 Une présentation à blanc préalable est obligatoire avant collage définitif.

La jonction entre panneaux horizontaux sera :

- Réalisée avec jeu régulier
- Étanchée par joint sanitaire en arrière-plan (fond)
- Recouverte par un **plat inox brossé et ébavuré, épaisseur 1 mm, largeur 5 à 10 cm** selon les situations, collé sur la jonction
- Complétée sur chacune de ses deux rives par un **joint de finition horizontal translucide**, fin et discret, à l'identique du traitement des cornières inox
- Ce joint sera **légèrement arrondi** afin de casser l'arête du plat inox et de créer une zone affleurante continue entre l'inox et le panneau — sans rupture ni angle vif

Le respect des temps de polymérisation sera impératif à chaque étape.



Coupe de principe – jonction horizontale : joint sanitaire en fond, recouvert par un plat inox collé.

MASTIC PRESCRIT

Le **FPS 2K** est **impérativement** utilisé pour le traitement de l'ensemble des joints. Aucun produit de substitution ne sera admis sans validation écrite du Maître d'Œuvre.

Les joints sanitaires devront :

- Être réalisés au FPS 2K, après double masquage
- Présenter un cordon continu sans interruption
- Être lissés en pression constante
- Être **parfaitement affleurants avec les plaques**, sans surépaisseur ni creux
- Être exempts de bulles, creux ou irrégularités

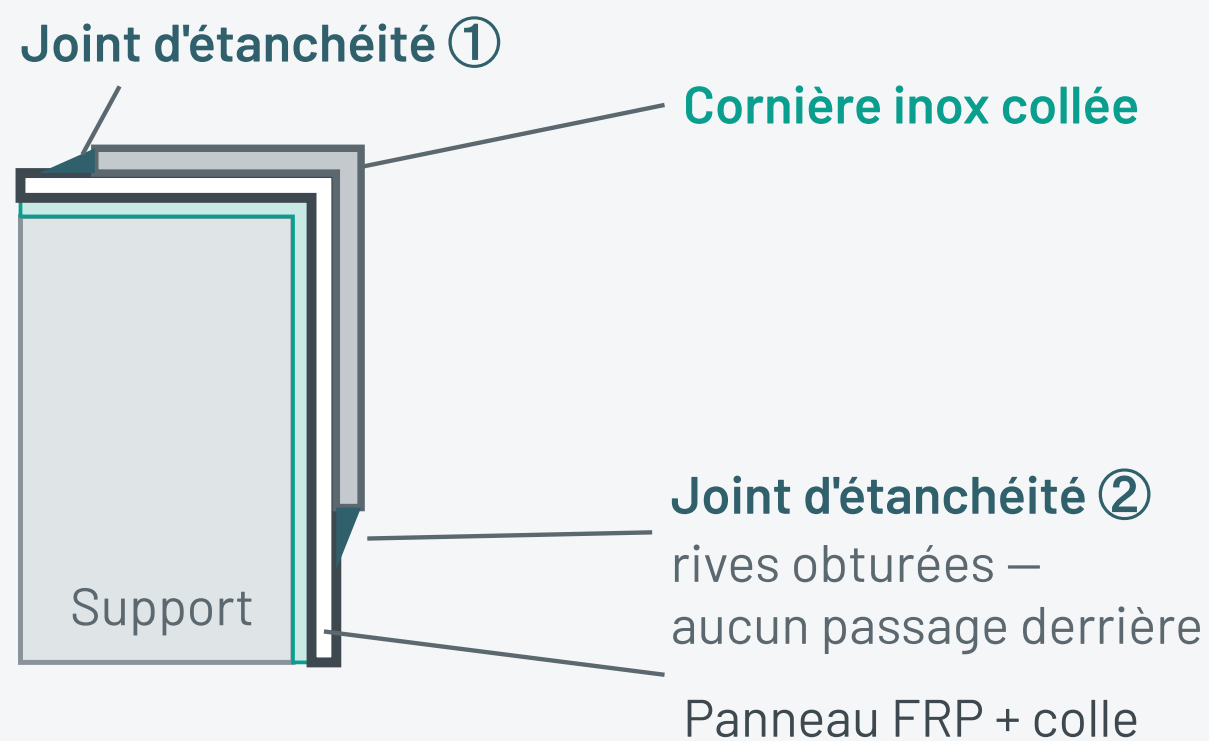
EXCEPTION – ANGLES ENTRANTS

Seuls les joints d'angles entrants dérogent à la règle d'affleurement : ils seront réalisés en **joint plein lissé en arrondi intérieur (congé concave)**, conformément au schéma « Angles entrants » de l'article 09 – remplissage intégral de l'angle, sans vide ni arête vive, en continuité parfaite avec chacun des deux murs.

BLOC OPÉRATOIRE

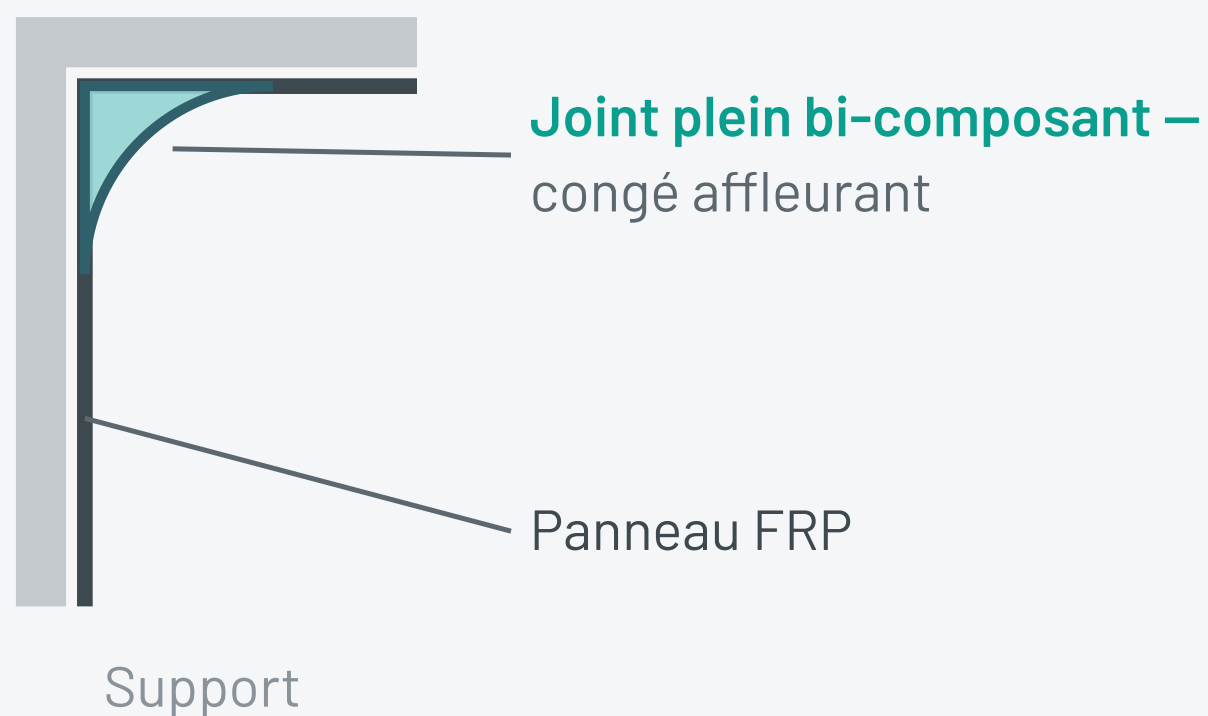
En locaux classés bloc opératoire, tout joint creusé ou irrégulier pourra entraîner un refus à la réception.

ANGLES SORTANTS



- Cornière inox collée sur l'angle sortant
- Deux joints d'étanchéité continus, un sur chaque rive de la cornière, fermant totalement l'interstice – aucun passage possible derrière la cornière
- Alignement parfait des arêtes
- Accessoire inox parfaitement ébavuré

ANGLES ENTRANTS



- Jeu de 3 à 5 mm en fond d'angle
- Fond de joint si nécessaire
- Joint silicone bi-composant **plein**, remplissant intégralement l'angle : aucun vide, aucune arête vive
- Lissé en congé arrondi, **parfaitement affleurant avec chacun des deux murs** — raccordement continu et nettoyable

SÉCURITÉ – ACCESSOIRES INOX

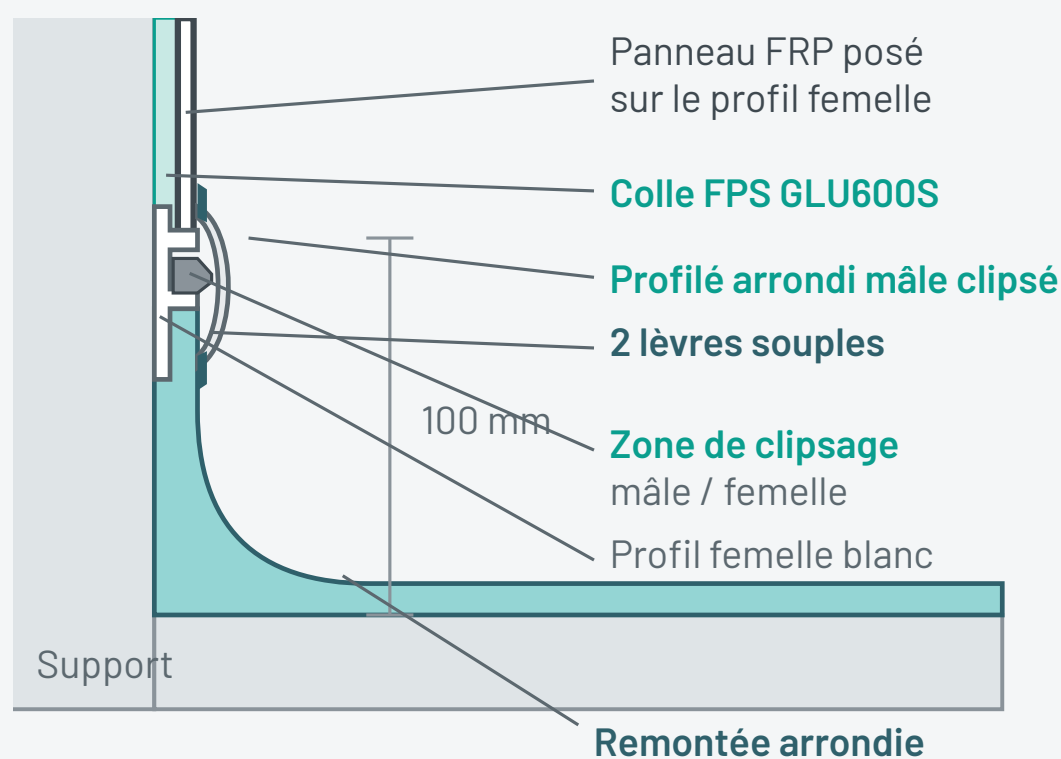
Tous les accessoires inox (cornières, plats, lisses) devront être parfaitement ébavurés afin d'éviter toute blessure ou coupure lors de l'entretien des zones par les équipes de nettoyage.

JONCTION SOL

Le traitement de la jonction basse dépend de la présence ou non d'une remontée de plinthe existante. Dans tous les cas, la remontée de sol souple sera **toujours réalisée en congé arrondi**, afin de ne favoriser aucune stagnation d'eau et de permettre un nettoyage intégral du raccordement sol/mur.

SITUATION 1 – PLINTHE EXISTANTE TYPE GERFLOR / TARKETT

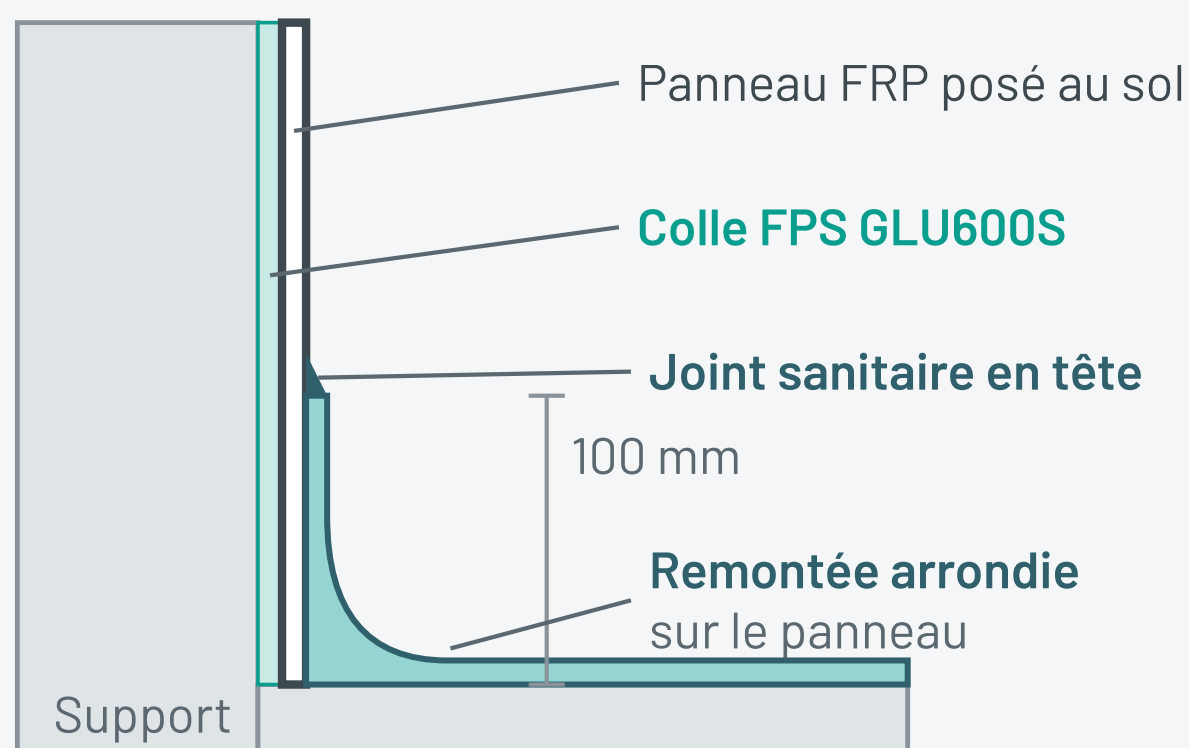
Remontée de sol souple



- Remontée de sol souple en congé arrondi (aucune arête vive, pas d'eau stagnante)
- Profil femelle collé au mur, **positionné derrière la remontée de sol souple** : profilé plat court muni de son crochet de clipsage, ne descendant pas jusqu'au sol
- Panneau FPS venant **se poser sur le profil femelle**
- Remontée de plinthe d'une hauteur de **10 cm**, congé de large rayon : le profil de jonction est systématiquement positionné à 10 cm du sol
- La remontée de plinthe passe **par-dessus le profil femelle** et se termine **derrière le profilé mâle**
- Profilé arrondi clipsé, de faible épaisseur, recouvrant légèrement la plinthe et la plaque FPS
- Profilé équipé de **2 lèvres souples** assurant l'étanchéité contre la plaque FPS d'une part et contre la remontée de plinthe d'autre part
- Profil cintrable : suit sans rupture les angles entrants et sortants, en continuité parfaite du congé
- Joint sanitaire en fond de butée pour une étanchéité parfaite

SITUATION 2 – SANS PLINTHE EXISTANTE TYPE GERFLOR / TARKETT

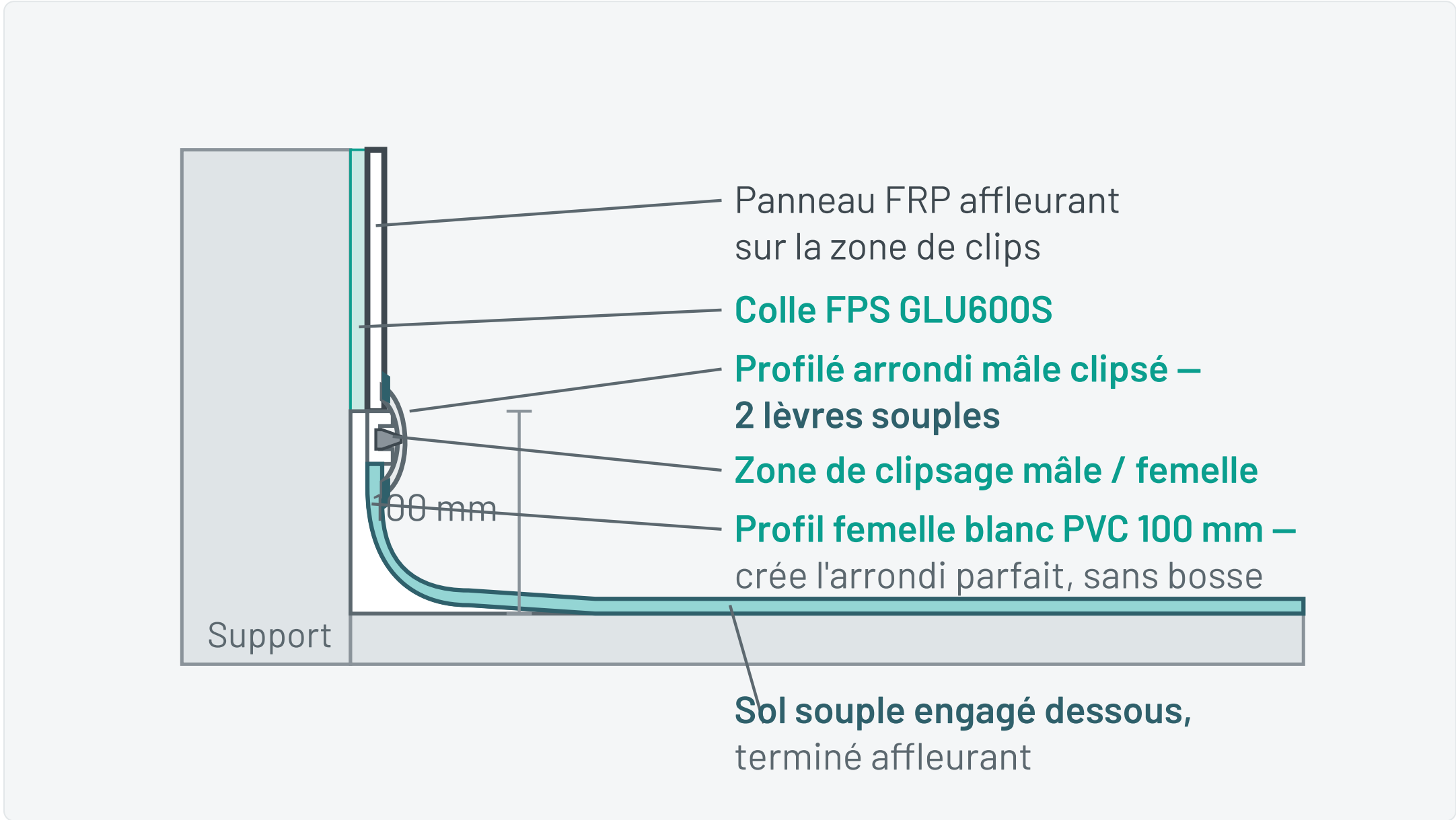
Plinthe rapportée sur le panneau



- Panneau FPS descendu **directement au sol**
- Plinthe du revêtement de sol appliquée ensuite en remontée sur le panneau
- Remontée impérativement réalisée en congé arrondi de large rayon, hauteur courante 10 cm
- Joint sanitaire en tête de remontée

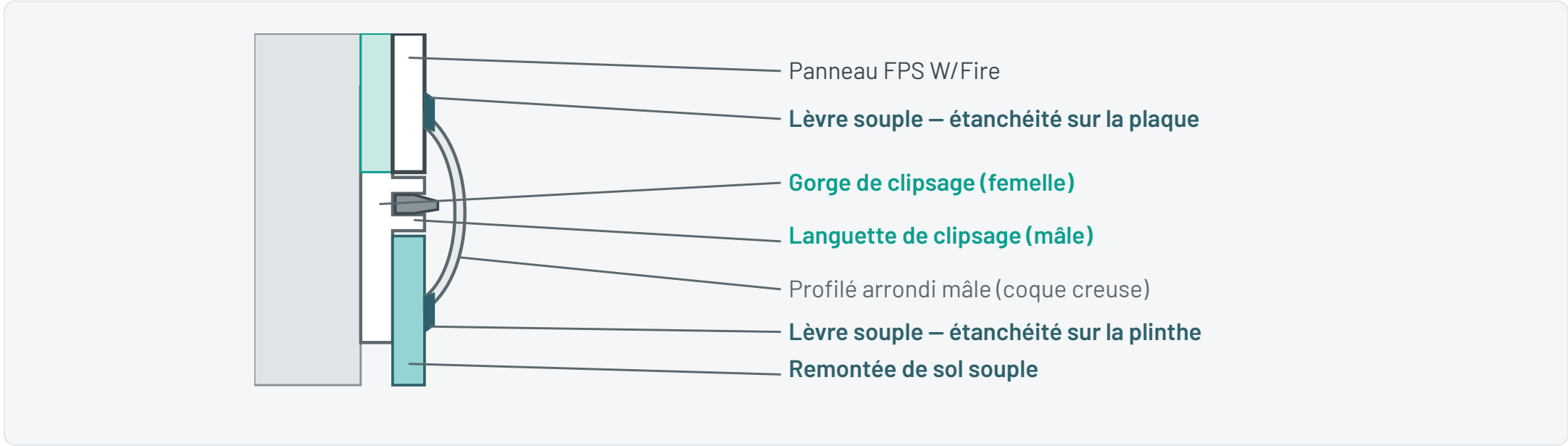
SITUATION 2 – VARIANTE : PROFIL DE CONGÉ MÂLE / FEMELLE

Création de l'arrondi avant la pose de la remontée de sol souple



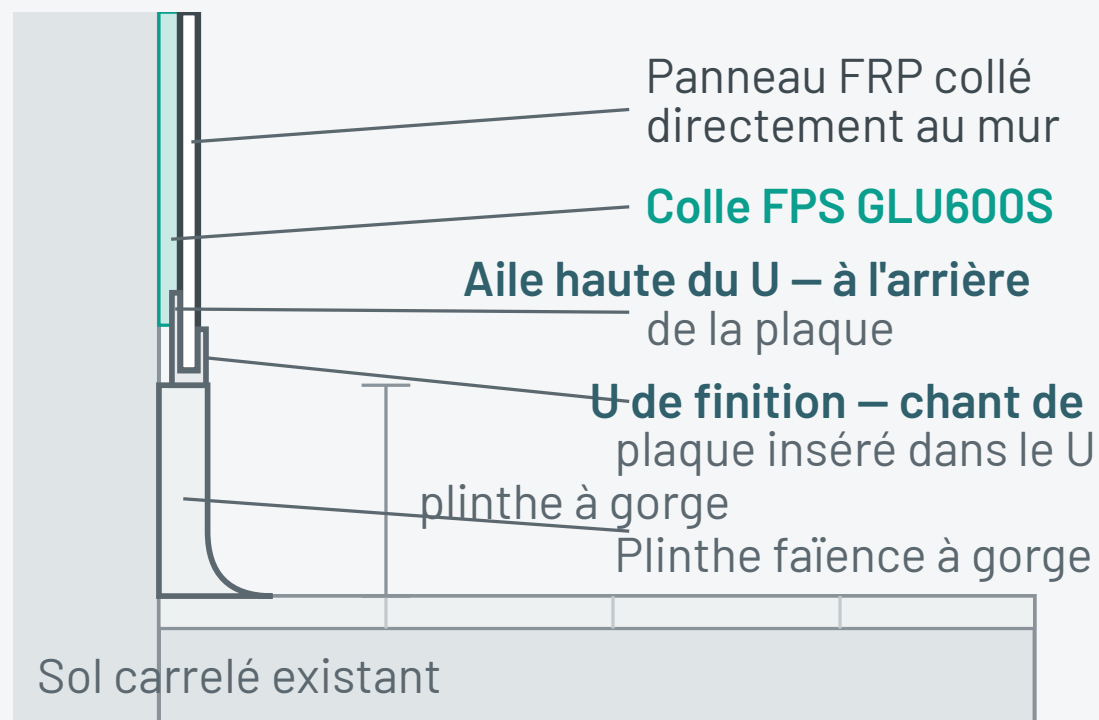
DÉTAIL – CLIPSAGE MÂLE / FEMELLE

Coupe agrandie de la zone de connexion



SITUATION 3 – PLINTHE FAÏENCE À GORGE EXISTANTE

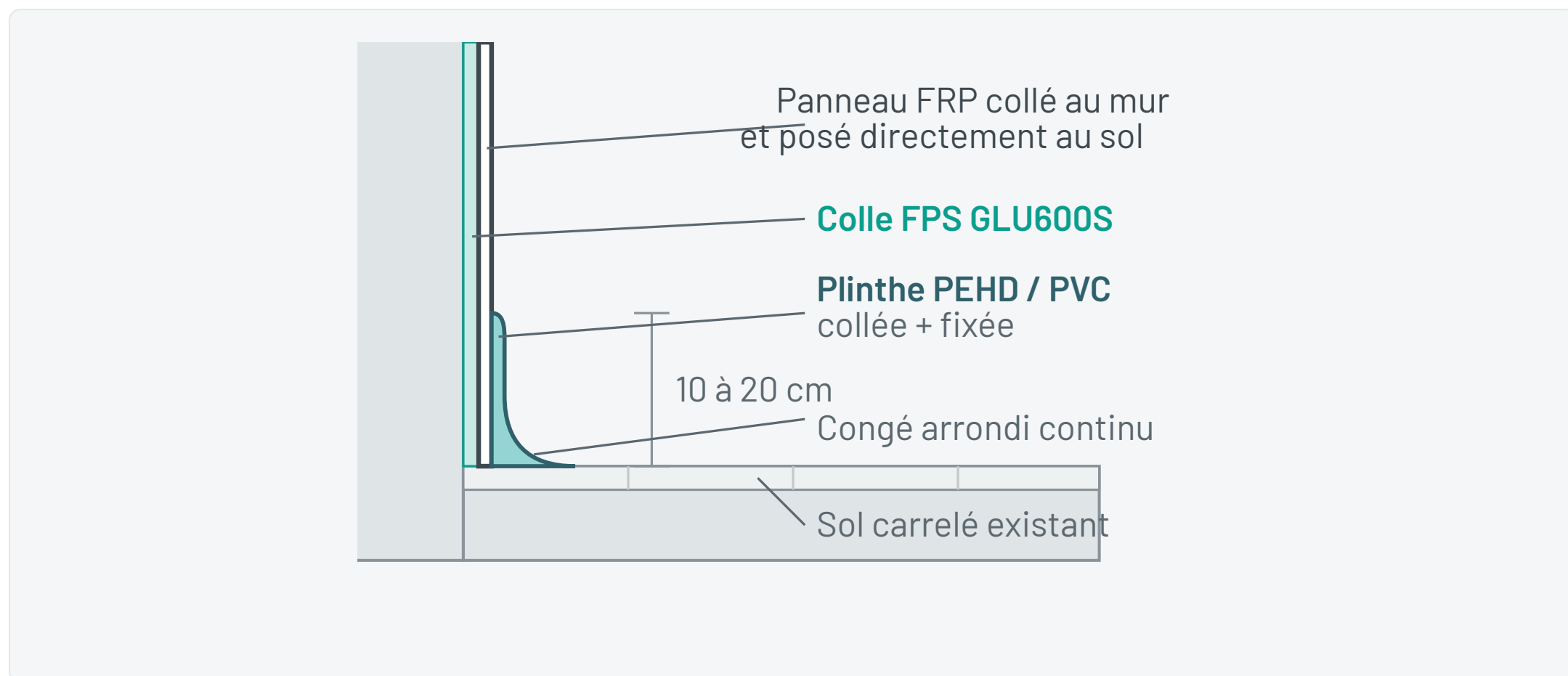
Rénovation murale seule : sol carrelé conservé, plinthe faïence à gorge posée sur le sol et collée au mur.



- Situation de **rénovation murale seule** : le sol carrelé et sa plinthe faïence à gorge sont conservés en l'état
- Panneaux FRP **collés directement sur le mur**, au-dessus de la plinthe existante
- **Profil U de finition PVC** posé à l'horizontale en pied de plaque : le chant inférieur du panneau est **inséré dans le U**, l'aile la plus haute du profilé se plaçant **à l'arrière de la plaque**
- Profil positionné **en butée sur la plinthe faïence**
- **Aucun joint silicone en pied de plaque FRP** : l'étanchéité basse est assurée par la gorge de la plinthe et le U de finition
- Contrôle préalable de l'adhérence de la plinthe : tout élément sonnant, fissuré ou décollé sera repris avant intervention

SITUATION 4 – SANS PLINTHE FAÏENCE EXISTANTE

Sol carrelé conservé, sans plinthe faïence en pied de cloison.



- Panneaux FRP **collés directement sur le mur** et **posés directement au sol**, en appui sur le carrelage
- **Aucun U de finition en pied de plaque** : le chant inférieur du panneau vient directement au contact du sol
- Étanchéité assurée par l'ajout d'une **plinthe à gorge rapportée en PEHD ou PVC**, hauteur **10 à 20 cm** selon le modèle retenu
- La plinthe ne présentera **aucune arête en partie haute** : son bord supérieur sera **arrondi** et mourra sur le panneau FRP, garantissant un parfait écoulement de l'eau entre le mur et la plinthe
- Fixations mécaniques régulièrement réparties, **masquées par un bouchon de matière identique à la plinthe** afin de conserver une surface parfaitement continue
- Le carrelage et le pied de plaque recevant la plinthe seront sains, secs et dégraissés ; les joints de carrelage dégradés seront repris au préalable

- Pose d'un profil de jonction **mâle / femelle** en pied de cloison
- Profil femelle PVC de **100 mm de hauteur**, de faible épaisseur : il crée un arrondi parfait sans bosse et sans aucune déformation du revêtement de sol
- Le profil crée le congé **avant** la pose de la remontée de sol souple
- La remontée de sol souple vient se positionner **dessous** et se termine **en affleurant** sur la zone de connexion
- La plaque FPS vient de même se positionner **en affleurant** sur la zone de clips
- Profilé arrondi mâle clipsé en finition, à 2 lèvres souples
- Aucune arête vive, aucune stagnation d'eau possible

ACCESSOIRE IMPOSÉ – PROFIL CLIPSÉ POUR REMONTÉE EN PLINTHE	
Description	Éléments de la plinthe rigide à 2 lèvres souples, couvrant l'élément de profilé femelle clipsé, à 2 lèvres souples
Composition	2 éléments : profilé femelle clipsé, à 2 lèvres souples
Dimensions du profilé	Hauteur 27 mm × profondeur 8,2 mm
Code produit	0486 – 5 coloris (blanc, alu, ardoise, beige, galet)
Revêtement de sol associé	Épaisseur maximale 4 mm
Dureté des lèvres souples	75 ± 2 Shore A
Poids	65 ± 3 g/ml (base) · 68 ± 3 g/ml (clip)
Longueur	3 ml – conditionnement 20 unités × 3 ml (60 ml/boîte)
Traitement des angles	Profilure de continuité des angles entrants et sortants
Pose	Colles doubles faces compatibles avec la dispersion ou

■■■ FINITIONS — NETTOYAGE



En fin d'intervention, l'entreprise devra :

- Retirer les protections
- Nettoyer les surfaces FRP et inox avec des produits non abrasifs
- Supprimer tous résidus de colle et de mastic
- Respecter les temps de polymérisation avant mise en service

■■■ RÉCEPTION — PERFORMANCE



L'ouvrage livré devra présenter :

- Une surface parfaitement continue et monolithique
- Une étanchéité totale autour des équipements
- L'absence totale d'interstices
- Des angles adoucis
- Une jonction inox parfaitement maîtrisée
- Zéro niche bactérienne

Ces exigences renvoient aux performances du panneau rappelées en tête du présent document : nettoyabilité, résistance chimique, résistance mécanique et continuité sanitaire.

CONFORMITÉ

L'ouvrage devra être conforme aux exigences des environnements sanitaires critiques : lessivable, désinfectable, non poreux et continu.

FRP PANELS BUILT TO PROTECT

PERFORMANCE DU PANNEAU

- Classement B-s1,d0 · EN 13501-1
- HACCP · contrôle IFS
- Non poreux · antibactérien
- 100 % recyclable

IMPLANTATIONS

FPS France

1 allée Lavoisier
59650 Villeneuve-d'Ascq

FPS Panel Solutions

Scherpenbeemd 5
5741 TX Beek en Donk

CONTACT

WWW.FPS-FRANCE.FR

contact@fps-france.fr

